

Commune de Saint-Julien-les-Rosiers

(numéro INSEE : 30274)



Hôtel de Ville - 376, Avenue des Mimosas
30340 Saint-Julien-les-Rosiers
Tél. 04.66.86.00.59

Plan Local d'Urbanisme

Modification n° 1

Pièce
4.2.4

Retrait-gonflement des argiles

Zonage de la commune

Échelle - 1:8 000

Date d'établissement : 08/04/2024

PLU approuvé par DCM le 20/02/2020
Modification n°1 prescrite par DCM le 07/07/2022
Modification n°1 approuvée par DCM le 04/04/2024



Nikolay SIRAKOV
Géomaticien - Cartographe
59, Grand Rue Jean Moulin
34000 MONTPELLIER
Tél. : 06.51.93.70.23
Mét. : nikosire@hotmail.fr

Destination des sols

Limite et nom de zone

Données complémentaires

Aléa retrait-gonflement des argiles

- Fort
- Moyen

Références cadastrales

- Bâtiment en dur
- Bâtiment léger
- Limite et numéro de parcelle
- Limite de commune
- Cimetière

Tableau des zones

Zone	Désignation
Ua	Zone dense du centre ancien
Ub	Zone de mixité urbaine de moyenne densité
Uba	Zone de mixité urbaine de moyenne densité avec assainissement individuel
Ubb	Zone de mixité urbaine de faible densité
Ubh1	Zone de mixité urbaine de moyenne densité avec un minimum de 35% de logements sociaux (Carreynau)
Ubh2	Zone de mixité urbaine de moyenne densité avec un minimum de 30% de logements sociaux
Ubo	Zone de mixité urbaine de moyenne densité concerné par une OAP (Les Costes)
Ue	Zone à vocation d'activités artisanales et industrielles
Uec	Zone à vocation d'activités artisanales et industrielles destinée uniquement aux commerces, aires de stationnement et stations services (Le Sauze)
IAU	Zone à urbaniser à long terme après modification du PLU (Carrières)
IAU1	Zone à urbaniser à long terme après modification du PLU dédiée aux activités touristiques et de loisirs
A	Zone agricole à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique du sol ou du sous-sol
N	Zone naturelle et forestière à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux naturels et des paysages
Nj	Zone naturelle dédiée aux jardins familiaux (Carrières)
Ns1	Zone naturelle protégée correspondant au périmètre de protection renforcée du captage de la Gaillarde
Nx	Zone naturelle polluée à fortes concentrations de plomb et autres métaux lourds

